

## **CRISE DANS LE SECTEUR DE LA PÊCHE : L'assainissement comme bouée de sauvetage**

Le secteur de la pêche est confronté à une crise aiguë et transversale marquée par la raréfaction de la ressource, la vétusté des équipements, la mauvaise gestion de certaines unités, etc. Et comme remède de cheval, l'État a décidé d'assainir le secteur. Déjà, la cellule de redéploiement industriel est à pied d'œuvre, un conseil présidentiel aura lieu sur le financement du secteur, les deux entreprises thonières vont fusionner et la nouvelle entité qui naîtra de cette fusion aura un partenaire stratégique libyen. La pêche artisanale sera elle aussi modernisée.

Assainir le secteur de la pêche. Voilà la décision de taille qui a été prise par le gouvernement pour sauver ce secteur empêtré dans une crise aiguë qui touche toutes les filières : conserverie, congélation, pêche artisanale, armateurs. L'option d'assainir le secteur de la pêche a été annoncée hier par le ministre d'État, ministre de l'Économie maritime et des Transports maritimes internationaux, Djibo Leïty Kâ, qui présidait une journée de réflexion entre acteurs du secteur et pouvoirs publics pour diagnostiquer les maux qui l'assaillent et lui trouver un remède de cheval.

Dans ce dessein, une cellule de redéploiement industriel a été créée. Elle va évaluer les entreprises, leur demander ensuite de se conformer aux normes, de remplir certaines conditions, etc. Les entreprises qui accepteront de se soumettre à ces obligations pourront bénéficier de financements dans le cadre de la relance. À en croire Djibo Leïty Kâ, le gouvernement est d'autant plus conforté dans son option que les syndicats et les industriels ont marqué leur accord pour l'assainissement du secteur. " L'assainissement est un discours de rupture ", souligne le ministre qui a décidé d'appliquer les recommandations issues des rencontres de 2000 et 2004 ayant trait au droit d'accès à la ressource, au contrôle de l'effort de pêche, au respect du repos biologique, au gel des licences, etc.

Engagement conditionné des banquiers Avant la tenue de cette journée, il a rencontré les institutions bancaires de la place. Et ces dernières, qui s'étaient montrées frileuses pour consentir à un quelconque financement au profit du secteur de la pêche, sont revenues à de meilleurs sentiments. Selon M. Kâ, les banques - qui n'entendent pas semer leur argent - sont désormais prêtes à financer le secteur s'il est assaini. À son avis, aucune banque ne mettra son argent sur une entreprise qui ne marche pas. Il y a des entreprises dont les comptes ne sont pas certifiés. Pour Djibo Leïty Kâ, il vaut mieux prendre des solutions douloureuses que de disparaître. Justement, concernant les mesures de sauvetage à prendre, le ministre ne cache pas ses sentiments. " Je préfère soutenir les entreprises qui marchent que de maintenir sous perfusion les entreprises qui vont mourir ", tranche-t-il. Pour lui, il faut soutenir les entreprises qui marchent et les aider à absorber celles qui ne marchent pas. Il s'est dit surpris qu'on refuse, dans ce secteur, l'absorption quand on est en difficulté, alors qu'ailleurs on assiste à des Opa. " Certaines entreprises doivent se regrouper pour avoir une production optimale. C'est mieux que de vouloir développer, seul, son entreprise et pousser les travailleurs dans la rue avec des brassards rouges.

## **Diagnostic**

Au Sénégal, on est fort pour diagnostiquer les problèmes, mais on ne l'est pas toujours quand il faut prendre les mesures qui s'imposent. Dans la filière thonière, la décision majeure qui a été prise est de fusionner les deux entreprises existantes. Un cabinet a été engagé pour conduire la procédure de fusionnement. La nouvelle entité qui naîtra de cette fusion aura un partenaire stratégique libyen qui a déjà donné son accord pour entrer dans le capital.

Pour la pêche artisanale, le permis de pêche sera mis en vigueur. Car, les produits halieutiques ont été détruits alors que la ressource n'est pas disponible à souhait. Il faut arriver à une nouvelle rentabilité. Le ministre a invité tous les acteurs à cultiver les fruits du patriotisme d'entreprise. " Le gouvernement actuel est hors de la corruption ", a assuré le ministre au sujet de la " vente " des licences de pêche.

Le chef de l'État, Me Abdoulaye Wade, a décidé d'organiser un conseil présidentiel sur le financement du secteur de la pêche. Déjà, les conclusions de cette journée de réflexion qui a effectué le diagnostic exhaustif des problèmes vont servir de document introductif à ce conseil présidentiel sur lequel on fonde beaucoup d'espoir.

Le vent de la révolution qui souffle dans le secteur du transport avec le renouvellement des cars rapides a étalé ses tentacules sur le secteur de la pêche. En effet, Djibo Kâ a révélé que le gouvernement a décidé le remplacement des pirogues existantes par d'autres moyens de pêche plus modernes. C'est dans ce cadre qu'un ingénieur électromécanicien sénégalais a présenté aux participants de la réunion son nouveau produit : une pirogue en aluminium insubmersible dont les prix varient entre 7 à 18 millions de francs Cfa.

**JOSEPH BIRAME SÈNE**

sur: [http://www.lesoleil.sn/article.php3?id\\_article=9558](http://www.lesoleil.sn/article.php3?id_article=9558)